

Quelle place pour la Mini Entreprise-EPA dans le collège 2016 ?

La réforme du collège qui sera déployée à la rentrée 2016 modifie l'organisation des enseignements dans les collèges. Jusqu'à présent majoritairement mis en place en classe de 3^e dans le cadre de l'option Découverte Professionnelle 3h00 (DP3), le programme Mini Entreprise-EPA trouve tout naturellement sa place dans différents dispositifs pour les classes du cycle 4 :

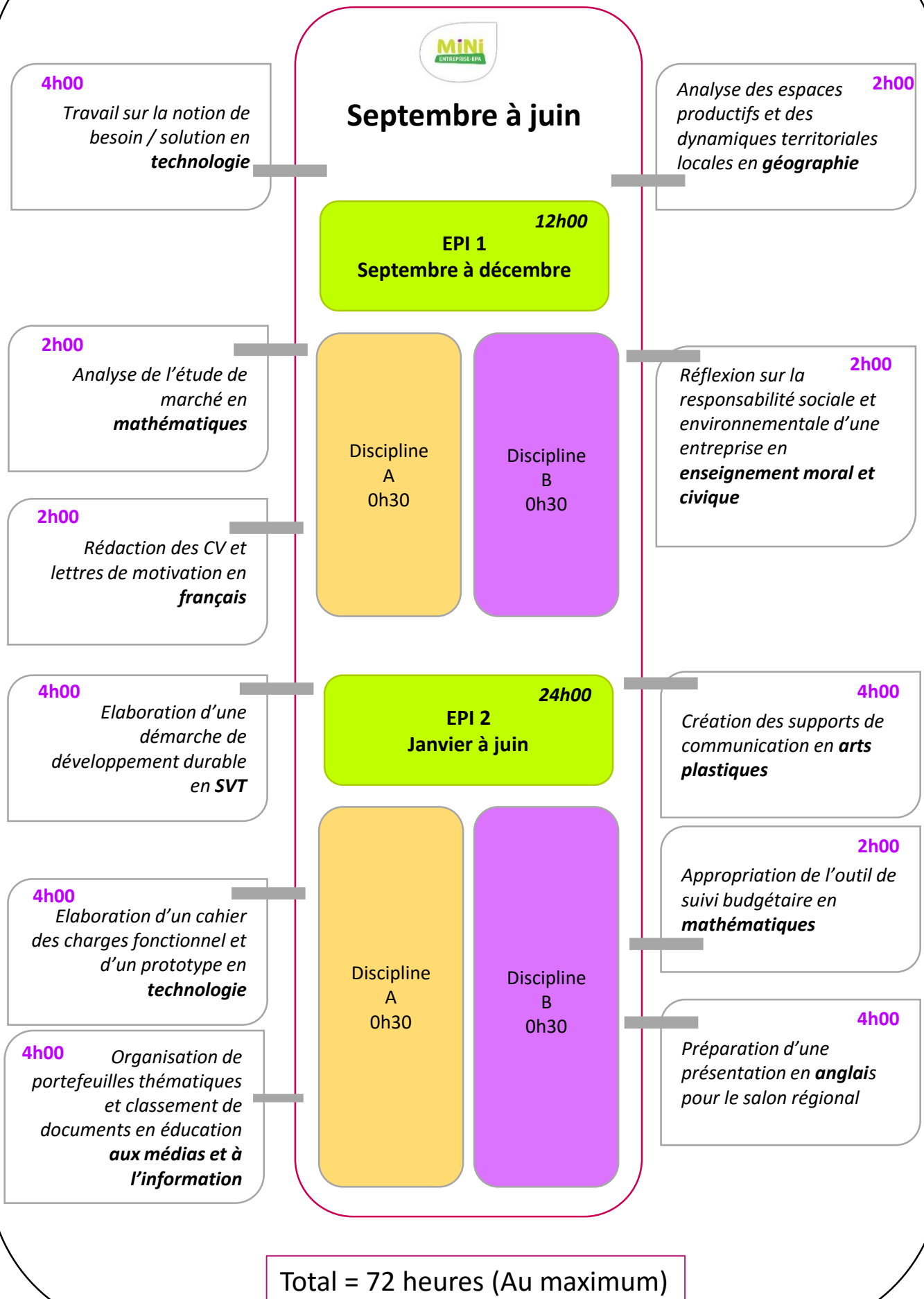
- Les **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)**, comme temps privilégié où les élèves conduisent un projet individuel ou collectif, développant leurs compétences liées à la créativité et à la coopération. Les élèves s'inscrivent dans un travail en équipe, sont force de proposition et s'expriment à l'oral. La Mini Entreprise-EPA s'inscrit bien sûr dans le cadre de l'EPI « Monde économique et professionnel », mais également dans l'ensemble des thématiques en leur donnant une application concrète, comme un projet de Mini Entreprise-EPA autour de la question de la transition écologique et du développement durable, ou de la santé et de la sécurité.
- Le **parcours Avenir**, en permettant aux élèves de découvrir le monde économique et professionnel, de développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et en les aidant, par le lien avec les apports disciplinaires, à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnelle
- Le **parcours citoyen**, en proposant aux élèves un cadre pour apprendre à respecter les règles d'un projet collectif dans lequel ils s'engagent et observer leur environnement pour en analyser les besoins

En fonction des projets, la Mini entreprise-EPA peut également permettre la mise en œuvre du **parcours d'éducation artistique et culturelle**.

La Mini Entreprise-EPA se compose d'un cœur de programme de 36h mis en place dans les EPI. Elle mobilise concrètement des apports disciplinaires variés : français, mathématiques, technologie, arts plastiques, géographie, mais aussi, en fonction des projets, langues vivantes étrangères ou régionale, histoire, enseignement moral et civique, éducation musicale, sciences de la vie et de la Terre, physique chimie ou encore éducation physique et sportive. Des temps d'élaboration du projet peuvent se mettre en place ponctuellement sur d'autres heures disciplinaires, dans le cadre du parcours Avenir et du parcours citoyen pour aller **jusqu'à 72h de programme pédagogique**. (voir exemples d'organisation pages suivantes)

Exemple « 2 EPI semestriels »

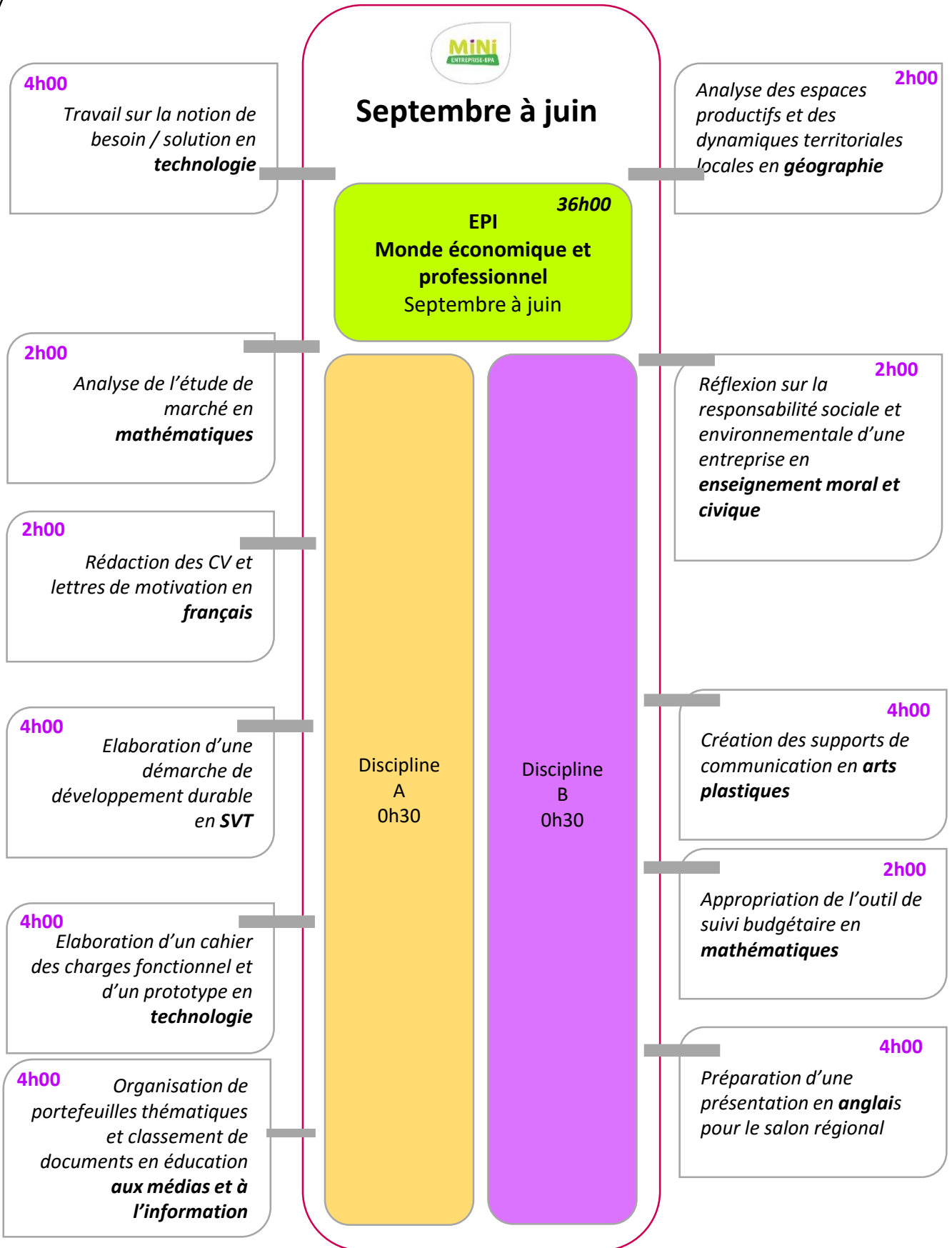
Parcours Avenir et parcours citoyen



Peut également se mettre en œuvre sur 2h00 d'EPI hebdomadaire

Exemple « 1 EPI annuel »

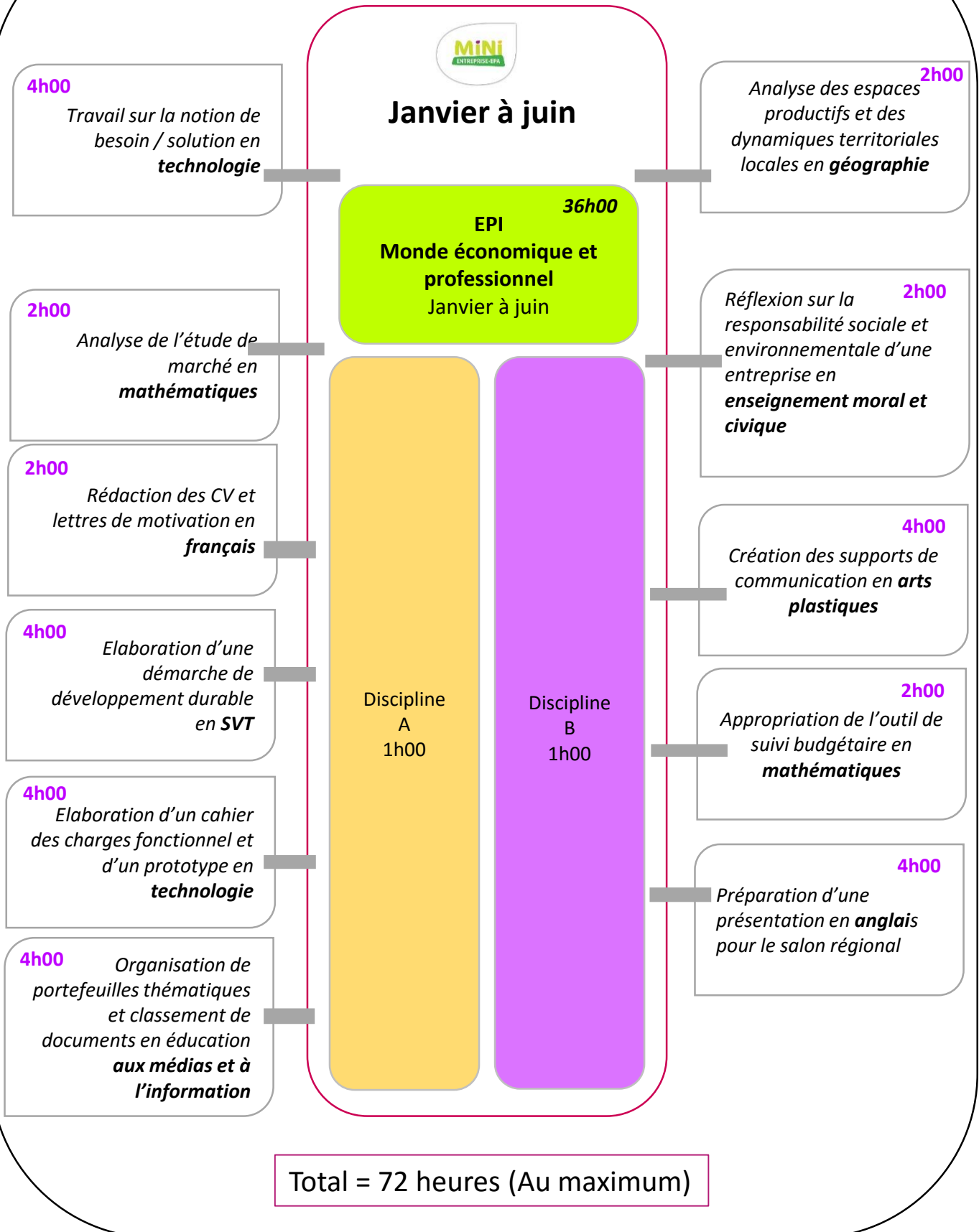
Parcours Avenir et parcours citoyen



Peut également se mettre en œuvre sur 2h00 d'EPI hebdomadaire

Exemple « 1 EPI semestriel »

Parcours Avenir et parcours citoyen



EPA est à votre disposition pour étudier avec vous tous les scénarii possibles de mise en œuvre du programme dans le cadre des EPI, du parcours Avenir et du parcours citoyen, avec pour **contrainte minimum**, une continuité d'implication d'au moins un enseignant tout au long du programme et la mise à disposition d'un créneau hebdomadaire dédié de 36h.

La Mini entreprise-EPA et les apports disciplinaires

La Mini entreprise-EPA est un programme pédagogique qui met en lien les contenus disciplinaires et leur mise en œuvre dans le monde professionnel. Aussi, certaines tâches spécifiques peuvent prendre place dans le cours ordinaire de la classe, tout en mettant en œuvre le parcours Avenir ou le parcours citoyen, comme par exemple :

Français : rédiger des CV, des lettres de motivation et divers documents (plan d'affaire, compte rendu de séances, notices de produits, argumentaires de vente ou publicitaires, etc.)

Arts plastiques : créer un logo, une charte graphique, des affiches publicitaires, etc;

Enseignement moral et civique : élaborer les règles de vie de la Mini Entreprise-EPA, réfléchir sur la responsabilité sociale de son projet, gérer des situations de tension au sein de la Mini Entreprise-EPA, etc;

Géographie : insérer son projet dans les espaces productifs locaux et les dynamiques territoriales;

Sciences de la vie et de la Terre : élaborer une démarche de développement durable ;

Technologie : élaborer un cahier des charges fonctionnel, identifier un besoin, trouver une solution et élaborer un prototype, utiliser des outils graphiques et réfléchir au cycle de vie d'un produit ;

Mathématiques : élaborer et gérer un budget, traiter les données statistiques d'une étude de marché ;

Education aux médias et à l'information : classer des documents dans un espace de travail, organiser des portefeuilles thématiques ;

Langues vivantes étrangères : préparer une présentation du projet en anglais pour le salon régional, monter un projet de Mini Entreprise-EPA internationale en développant des relations avec des Mini-Entreprises dans l'un des 39 pays membres du réseau Junior Achievement Europe.

Le projet de Mini entreprise-EPA, porté par au moins deux enseignants référents, peut ainsi mobiliser plus largement la communauté éducative en se mettant au service des apprentissages disciplinaires